

Les conditions de l'autonomie

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 809

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 809 27 février 1986

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 55 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Jacques Guyaz

L'invité de DP:
Philippe Bois

809

Domaine public

Les conditions de l'autonomie

A l'observation on ne peut qu'être fasciné par l'obstination des sociétés à choisir des solutions coûteuses pour tenter de résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées. Sans que pour autant les résultats atteints soient très satisfaisants.

Une récente information illustre bien ce phénomène. Une entreprise allemande — Orfa — rachetée par Migros, fabrique des installations de recyclage des déchets; un système de triage des ordures, simple et favorable à l'environnement, permet de produire des fibres organiques à partir desquelles il est possible de fabriquer de l'engrais, du compost et du combustible. Mais ce système rencontre peu d'intérêt de la part des communes, soucieuses d'abord d'alimenter les usines d'incinération surdimensionnées qu'elles ont mises en place. Et l'on va continuer à détruire des matières premières parfaitement réutilisables tout en chargeant l'atmosphère de produits hautement toxiques; au mieux, on installera à grands frais des dispositifs de nettoyage des fumées — une dépense estimée à 250 millions de francs pour la Suisse. Absurde.

Même absurdité dans la manière dont nous gérons l'épuration des eaux. La collecte obligatoire des eaux usées dans un réseau de tuyaux vers des usines de traitement a déjà exigé des investissements de plusieurs milliards. Avec des résultats très mitigés et l'obligation d'investir encore pour répondre aux nouvelles formes de pollution.

Absurdité toujours pour ce qui est de la production d'énergie. Sous prétexte d'indépendance, nous avons opté pour des centrales nucléaires, mégasystèmes qui fragilisent notre approvisionnement — une panne peut se révéler catastrophique — et dont

la construction draine une part importante de nos ressources.

Trois domaines, un même type de solution, centralisé, coûteux. Tellement coûteux qu'il empêche sa propre remise en question et l'émergence de moyens alternatifs. La logique de l'usine d'incinération comme celle de la station d'épuration, c'est de tourner à plein régime. La rationalité particulière d'une centrale nucléaire, c'est de multiplier les dépendances — chauffage à distance et électrique. Ce qui au départ était présenté comme la solution rationnelle se révèle de plus en plus comme un but en soi, un outil qui possède sa finalité propre: il ne s'agit pas tant en priorité d'épurer les eaux, d'éliminer les ordures ou de favoriser un usage économique de l'énergie, mais de monopoliser, voire même de susciter les effets qu'on est chargé d'éliminer. Pour que la machine tourne. Perversion de l'intention affichée, soigneusement entretenue par des professionnels qui y trouvent leur intérêt.

Il est de mode aujourd'hui de ne jurer que par la flexibilité. Flexibilité des travailleurs s'entend, qui devraient comprendre la nécessité de s'adapter — horaires, salaires, mobilité géographique — aux exigences économiques et technologiques. Il est par contre peu question de la flexibilité des outils, des moyens d'action mis en œuvre par les collectivités pour accomplir leur politiques. Par leurs interventions multiples, ces collectivités ont l'ambition de modeler l'évolution de la société. Avec des risques d'erreur qui sont à la mesure de cette ambition. D'où la nécessité, qui paraît évidente, d'agir de manière économique — au sens étymologique du terme, en épargnant les ressources — et en favorisant la multiplicité des solutions. En procédant par essai et en corrigeant les erreurs. Une manière de répartir les risques, de se donner les moyens de réagir rapidement, bref de créer les conditions de l'autonomie.

J. D.